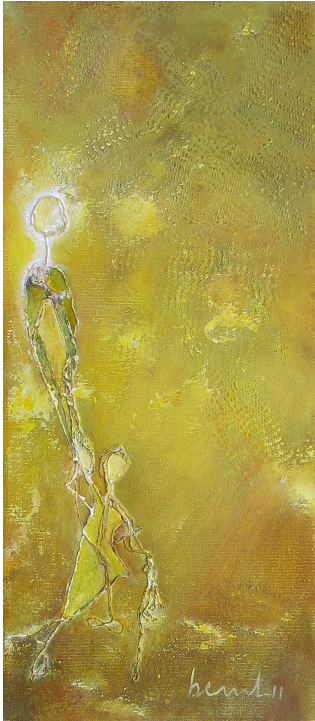


Invitation

27^e Salon des Artistes et Artisans de Beauce



Love promenade

Bonjour,

Voici venu le temps des inscriptions pour la 27^e édition du Salon des Artistes et Artisans de Beauce qui, rappelons-le, attire chaque année de trois à cinq mille visiteurs au Centre culturel Marie-Fitzbach situé au cœur de Ville de Saint-Georges, en Beauce.

Ce Salon, à la réputation déjà bien établie, est ouvert aux artisans de toutes disciplines ainsi qu'aux artistes en arts visuels. En 2011, il pourra accueillir plus d'une trentaine de participants dont les dossiers auront été retenus par un comité mandaté par le conseil d'administration de AAB dans le but d'offrir aux visiteurs un maximum d'originalité, d'expertise, de qualité et d'audace.

Notre Salon vous intéresse?

Il aura lieu les 25, 26 et 27 novembre prochain. Le formulaire d'inscription joint à cet envoi recèle toutes les informations nécessaires. Notez cependant les quelques particularités suivantes pour 2011.

- Date limite d'inscription : 15 juin
- Confirmation d'inscription : début juillet
- Partage des espaces :

À l'essai cette année, quatre des cinq salles d'exposition disponibles seront attribuées aux artisans tandis que l'une d'elles sera allouée aux artistes en arts visuels contrairement aux années antérieures où ces derniers occupaient la Galerie du Bon Pasteur, c'est-à-dire le corridor de l'étage.

- Des coûts différents pour les exposants :
 - 75 \$ pour les membres en règle de Artistes et Artisans de Beauce,
 - 100 \$ pour les non membres.



Artistes et Artisans de Beauce
Centre culturel Marie-Fitzbach, 250, 18^e rue, 3^e niveau,
Ville de Saint-Georges (Québec) G5Y 4S9 Tél. 418.226.2238
www.artistesetartisansdebeauce.qc.ca

- Nouvelle possibilité réservée exclusivement aux membres en règle de AAB n'ayant pas de kiosque au Salon :

Pour un coût minime de 25 \$, les membres en règle de AAB qui ne participent pas au Salon (kiosque et prix d'inscription de 75 \$ ou 45 \$) peuvent néanmoins, s'ils le désirent, exposer des œuvres ou produits pendant la durée du Salon, soit à l'Espace Boutique dans le cas des artisans ou dans la Galerie du Bon Pasteur dans le cas des artistes en arts visuels, la Galerie devenant alors une simple extension de la Boutique. Les espaces alloués à chacun le sont en fonction du nombre total de membres exposants.

Ces artistes et artisans bénéficient d'une belle visibilité auprès du public et ils n'ont pas à être sur place puisque ce sont les employées habituelles qui gèrent alors ces deux espaces.

Président ou Présidente d'honneur du Salon

En 2011, le Salon se déroulera sous la présidence d'honneur de Lise Bernard, artiste peintre. L'an prochain, ce pourrait être vous! En effet, en participant à ce Salon, vous êtes automatiquement éligible pour devenir à votre tour Président ou Présidente d'honneur du Salon 2012. Voir encadré ci-dessous.

Enfin, soyez assurés que Artistes et Artisans de Beauce Inc. et le comité organisateur du Salon feront tout en leur pouvoir afin de faire honneur à la réputation d'accueil des Beaucerons et de contribuer ainsi à faire de votre participation une expérience à la fois profitable et agréable.

Lise Bernard

Présidente de Artistes et Artisans de Beauce
www.artistesetartisansdebeauce.qc.ca
info@artistesetartisansdebeauce.qc.ca

Présidence d'honneur du Salon

- Sélection faite par un jury mandaté par le conseil d'administration de AAB
- Sélection faite parmi tous les artistes et artisans participants au Salon (kiosque)
- Nomination annoncée publiquement à la dernière heure du Salon
- Achat d'une œuvre par Artistes et Artisans de Beauce pour un tirage au sort parmi les visiteurs du prochain Salon
 - Prix alloué pour l'œuvre : le montant le plus élevé des deux suivants - 400\$ ou 25% des revenus provenant de la vente de billets de tirage aux visiteurs
- Participation assurée au prochain Salon
- Belle visibilité dans le matériel promotionnel du Salon (page couverture du dépliant) et auprès des journalistes (présence à la conférence de presse).

